

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEMANDE D'AUTORISATION D'OUVRIR UN DEBIT TEMPORAIRE

VIRSON
Place du Souvenir
17290 VIRSON

Monsieur Le Maire,

Je soussigné(e) (1) : ☐ M. ☒ Mme

Nom : GASPARD

Prénoms : Annie

Profession ou qualité : Trésorière de l'association Virson s'anime

Adresse : 1 Place du Souvenir

17290 Virson

Association : Virson s'anime

N° agrément DDJS pour les associations sportives :

Ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L. 3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boissons de (2)

☒ catégorie 3 ☐ catégorie 4 (3)

Lieu : Plaine de jeux

Du : 19/09/2026 à 14 heure(s) 00

Au : 19/09/2026 à 18 heure(s) 00

et Du : à .. heure(s) ..

Au : à .. heure(s) ..

A l'occasion de (4) : Chasse & trésor

Fait à : VIRSON

Le : 04/09/2026

Signature,

ARRETE DU MAIRE N° AR2026_44

Le Maire de Virson

Vu la demande ci-dessus,

Vu l'arrêté de M. le Préfet, sur la police des lieux publics, pris en application de l'art. L 3335-1 du code la santé publique

Vu les articles L.2212-1, L.2212-2, L.2214-4 et L.2542-8 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les articles L.3331-1, L.3332-3, L.3332-4, L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la Santé Publique,

Arrête : Mme GASPARD Annie

est autorisée à ouvrir un débit exceptionnel et temporaire de boissons de catégorie : 3

du : 19/09/2026 à 14 heure(s) 00

au : 19/09/2026 à 18 heure(s) 00

du : à .. heure(s) ..

au : à .. heure(s) ..

à (5) : Plaine de jeux

Copie de cette présente autorisation sera adressée à la gendarmerie.

La présente autorisation devra être présentée, sur leur demande, aux agents de l'autorité.

En mairie, le : 04/09/2026

Le Maire, Richard BREAU

(1) Patronyme, prénoms, profession ou qualité et adresse du demandeur

(2) Indiquer la catégorie, le lieu et heures

(3) Pour la Guadeloupe, la Guyane et la Martinique uniquement

(4) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc...

(5) Indiquer le lieu envisagé de l'ouverture du débit

